



ATTIJARI LEASING : LA SOCIÉTÉ ÉMET UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNÉ DE 20 MD

L'emprunt obligataire subordonné «Attijari Leasing Subordonné 2018-1 » est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Les souscriptions et les versements seront reçus à compter du 18 avril 2018 auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du 18 avril 2018 et clôturées au plus tard le 15 juin 2018. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations subordonnées.

L'émission du présent emprunt obligataire subordonné « Attijari Leasing Subordonné 2018-1 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de Attijari Leasing et dans le but de se conformer davantage aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisées (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 16 mars 2018, la note « BB- » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération.

[Télécharger la note d'opération](#)

Source : tustex